

## EMPLOI

# Un simulateur de conduite pour les handicapés

**MONCHY-SAINT-ÉLOI** L'AFTRAL dispose d'un outil pour les personnes handicapées souhaitant travailler dans les transports.



Magali Bertrand, en charge du projet auprès de l'AFTRAL, essaie le simulateur arrivé à Monchy-Saint-Eloi.

Quatre écrans font face au conducteur, installé dans un siège ergonomique qui simule la cabine d'un chauffeur de poids lourd. Cette machine, conçue par la société Ediser et financée par la fondation Carcept Prev du groupe de complémentaire santé Klesia, est expérimentée à Rennes depuis 2012. Elle a permis à 169 personnes en situation de handicap de faire une évaluation de leurs capacités de conduite en vue d'une insertion dans l'emploi. « Nous savons que les entreprises ont des besoins et nous, on crée des candidats potentiels », explique Thomas Derrien, formateur en Bretagne.

#### OUVERTURE DÉBUT 2020

Face au succès, ce condensé de technologies, qui coûte environ 50 000 euros, sera développé dans trois autres villes : Toulouse, Lyon et Monchy-Saint-Eloi. « Nous avons choisi cette commune car elle permet à des personnes de venir depuis

l'Île-de-France, mais aussi de tout le nord de la France », souligne le formateur.

Dès le premier trimestre 2020, le centre de formation AFTRAL à Monchy pour accueillir des stagiaires en situation de handicap qui souhaite faire le point sur leurs compétences.

**« Nous travaillons avec un ergothérapeute qui donne lui aussi son avis en tant que spécialiste du paramédical »**

Magali Bertrand, chef de projet à la direction de la pédagogie à l'AFTRAL

Pendant une demi-journée, le stagiaire pourra essayer différents outils, comme la manette de frein ou d'accélérateur ou encore la potence. Il apprendra aussi, en fonction de son handicap, à bâcher un

camion ou à remplir un camion-citerne, en toute sécurité. « Nous travaillons avec un ergothérapeute qui donne lui aussi son avis en tant que spécialiste du paramédical », note Magali Bertrand, chef de projet à la direction de la pédagogie à l'AFTRAL. À la fin du stage, un inspecteur du permis de conduire vient valider les compétences. « C'est lui qui régularise le permis de conduire ».

Cette Prestation d'évaluation des capacités fonctionnelles (PECF), est gratuite pour le stagiaire, mais doit s'effectuer en partenariat avec Pôle emploi et l'Agefiph, un organisme qui aide les personnes handicapées à trouver un emploi. Une fois la formation validée, le plus dur reste à faire : réaliser les aménagements nécessaires sur un camion classique. Un coût de plusieurs milliers d'euros qui représente un frein à l'embauche de personnes handicapées pour les entreprises de transport. ■

MELANIE BARBOTIN

## JUSTICE

## La loi du silence dans le village

**BEAUVAIS** Lorsqu'il a répondu aux gendarmes, il s'est défini comme « tactile », parfois « un peu trop collant », avec « la main baladeuse » mais, ajoutait-il, « quand j'étais jeune, tout le monde faisait ça ». L'homme de 64 ans n'en dira pas davantage jeudi 27 juin à Beauvais tout au long de son procès. « Il subit une grave dépression (...) et les médicaments qu'il prend peuvent lui faire dire n'importe quoi » explique son avocate. Les faits se sont déroulés, courant 2014, à Lalande-en-Son où le prévenu est né. La plaignante, 75 ans, s'est fait agresser dans ce village de 700 âmes, chez elle, deux fois. Lors de la première, le juge note : « Elle dit qu'elle va prévenir son mari. Vous répondez que personne ne la croirait et que vous lui donneriez un coup de fusil ». L'affaire est étouffée par la peur du qu'en-dira-t-on. Tout le monde se fréquente dans le village, les hommes au sein des Amis de la chasse, les dames au club des Jours heureux où l'on danse. « Comme tout le monde, j'avais peur des représailles » ajoute la plaignante. La

chape de silence saute grâce à une avocate de Beauvais missionnée pour le divorce de la septuagénnaire. Elle convainc sa cliente de porter plainte en octobre 2018. « Elle est seule à le faire, mais il y a de nombreuses autres victimes » note-t-elle. L'enquête pointe la « mauvaise réputation » du prévenu, mais l'avocate de ce dernier, qui plaide la relaxe, met en garde le tribunal contre « la rumeur ». Le tribunal observe presque à la lettre les réquisitions du ministère public. Le sexagénaire est condamné à six mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans, avec l'obligation de soins psychologiques et alcoolologiques, de suivre un stage sur la prévention des violences sexistes. Son nom sera inscrit au Fijais (Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes). Il lui est interdit de porter une arme pendant deux ans. Enfin, il devra acquitter 2000 euros de dommages et intérêts à la victime, qui a depuis déménagé de Lalande-en-Son. ■ D.R.

## L'ACTUALITÉ EN FLASH

ANGY

### Une pétition pour sauver la classe

Lancée mercredi par les représentants des parents d'élèves sur change.org, la pétition s'opposant à la fermeture d'une classe à Angy à la prochaine rentrée scolaire avait déjà réuni, ce dimanche soir, plus de 250 signatures. « Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2019, établies en milieu d'année, prévoient 93 élèves et rendaient incontestables la fermeture d'une classe, rappellent les parents d'élèves. Mais en cette fin d'année scolaire, la situation a radicalement changé. L'école ne devrait pas perdre d'enfants et devrait même peut-être en avoir plus que cette année. L'école d'Angy risque donc d'avoir une classe en moins pour un même nombre d'élèves ». Une situation jugée inacceptable par les Angylois. « Il faut dire que cette fermeture de classe aura des conséquences très négatives : des conditions d'enseignement dégradées, un nombre d'enfants en maternelle d'au moins 30 élèves, trois classes en triples niveaux dans des locaux trop petits... La fermeture de la classe va créer des problèmes de sécurité. Une enseignante a déjà fait une chute cette année en classe du fait du manque de place. Avec une classe en moins, la situation va empirer. » D'autres actions sont prévues dans les jours à venir.

Pétition « Non à la fermeture de classe à Angy » sur change.org

PRÈS DE  
CHEZ VOUS

TROLARD & BERNARD

MENUISERIES INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR - ESCALIERS  
CHARPENTE - CONSTRUCTIONS À OSSATURES BOIS

Atelier de fabrication et Bureau au

3, chemin de la vallée - 02300 CAMELIN  
Tél. : 03 23 39 66 87  
trolard.bernard@cegetel.net - www.trolard-bernard.fr

Pour figurer dans cette rubrique  
contactez le 03 22 82 84 10